



30ème NATIONALE D'ÉLEVAGE

Saint Honoré les Bains

20 et 21 septembre 2025





Nationale d'Élevage

Exposition avec attribution du CACS
Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

SAINT HONORÉ LES BAINS

20 et 21 septembre 2025

Organisée par le

Club Français de l'Eurasier

Affilié à la Société Centrale Canine

Jury presenti :

Mme Katharina ROUND

Assesseurs :

M. Kozma, B. Tiberiu

Placée sous le haut patronage de

Monsieur Alexandre BALZER

Président de la Société Centrale Canine

et

Monsieur René FAVRE

Président de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne

Responsable du bien-être animal

Madame Pary DAUVET

Nationale D'Élevage

Les 20 et 21 Septembre 2025

SAINT HONORÉ LES BAINS

Salle Polyvalente Avenue Docteur Segard

58360 SAINT HONORÉ LES BAINS

Jury pressenti : **Mme Katharina ROUND**

Thème CINEMA

récompense au meilleur déguisement!



BY BIANCAYETO DESIGN

Engagements sur Cedia avant le 26 août 2025

Informations sur le Facebook du Club Français de l'Eurasier

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à partir de 9h30

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une petite question quel objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement resté acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendamment de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion due à des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informaticque.
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou en ligne).
- Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquis le montant.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSES INDIVIDUELLES

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'a pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, suivant son âge, dans l'un des classes ci-dessous :

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à moins de 24 mois au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouvverte.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Intermédiaire.

CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition, déclarés Champions des États Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette Classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois au jour de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S..

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois au jour de l'exposition.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois au jour de l'exposition. Ces classes ne donnent pas droit au qualificatif. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Asseset Prometteur, Suffisant)

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans au jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S..

NEUTRE : Pour les mâles stérilisés.

CHIOT : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois au jour de l'exposition.

AUTRES CLASSES

Pour être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

COUPLE : Pour deux chiens de même race ou varié, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race ou varié, de même sexe, appartenant au même propriétaire. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

LOT REPRODUCTEUR : Pouvant être engagé au poteau. Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être soit des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'AFFIXE : Pouvant être engagé au poteau. Comporte de 3 à 5 chiens de même race et varié, sans distinction de sexe, néz chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

NE CONCOURRANT PAS : Pour tout chien âgé de 4 à moins de 15 mois, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3). Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : papier : 5 Septembre 2025
Internet : 7 Septembre 2025**

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

- Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après avoir acceptés.

- Des chiens à leur entrée ou au cours de l'exposition :

- Ceux refusés par le Service Vétérinaire.
- Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Cans ceux des chiens les engagements ne seront pas remboursés
- Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS : Les juges attribuent, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieuse et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement vélu, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment vélu, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pourront prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se voir octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des valeurs. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvre, oreille, queue, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Chiot, Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉS : La Société organisatrice décline toute responsabilité de chef de vu, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quel que cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

TRÈS IMPORTANT

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319.

La validité du certificat débute : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux chiens vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N. - TEST D'APTITUDES NATURELLES

Âge minimum : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés.

CONFIRMATION

Âge minimum : 12 mois

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU JUGE LORS DE LA CONFIRMATION : LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, ACCOMPAGNÉ DU FEUILLE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER.

IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANÇAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE LA RAGE, LA TOUX DE CHENIL ET LA GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS

LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Programme

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.

Déroulement de la journée du samedi 7 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, contrôle vétérinaire, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : jeune, intermédiaire, ouverte, champion, vétérán en commençant par les FEMELLES
- 10h00 Passage des TAN et des confirmations seules faites par Mme PARY Dauvet - Passage pour la carte dentaire
- 13h00 Apéro offert par le club puis table espagnole (chacun apporte un petit quelque chose)
- 15h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleurs couples (*sujets de sexe opposé, au même propriétaire*)

Meilleures paires (*sujets de même sexe, au même propriétaire*)

Meilleurs lots d'élevage (*de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur*)

Lots de reproducteur (*1 parent et 3 de ses descendants*)

Meilleur Jeune, Meilleur Champion, Meilleur Vétéran

Meilleur de race et Meilleur de sexe opposé (*Entre les meilleurs mâles et femelles des classes : Jeunes, CACS, Champions, Vétéran*)

- 18h00 Conférence : Rappel sur le standard de la race par notre présidente Mme Pary DAUVET
- 19h00 Assemblée Générale : bilan 2024
- 20h00 Soirée Jambalaya offert par le club - option végétarienne possible

Déroulement de la journée du dimanche 8 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Chiot, Baby et Puppy, "Un petit truc en plus... ou en moins"
- 10h00 Passage des TAN et des confirmations seules faites par Mme PARY Dauvet - Passage pour la carte dentaire
- 11h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleur Chiot

Meilleur Baby

Meilleur Puppy

Meilleur Espoir Prix LENEUF (*entre les meilleurs Chiot, Baby et Puppy*)

- 13h00 Apéro offert par le club puis table espagnole



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Les statistiques

	Mâle	Femelle	Total
Chiot	4	1	5
Baby	2	5	7
Puppy	1	3	4
Jeune	6	11	17
Intermédiaire	5	11	16
Ouverte	11	15	26
Champion	6	4	10
Vétéran	1	3	4
Un petit truc en plus... ou en moins	2	2	4
TAN seul	1	3	4
Confirmation seule		1	1
Ne concourant pas	2	9	11
Total	41	68	109

Total TAN 16

Total Carte Dentaire 14

TAN : A partir de 9 mois

Inscription possible au poteau uniquement pour les chiens inscrits au catalogue : 25€ tarif adhérents, 35€ non adhérents.

CARTE DENTAIRE : A partir de 9 mois

LOT DE REPRODUCTEUR : 1 parent et 3 de ses enfants

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€

LOT D'ELEVAGE : de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€



CLUB FRANÇAIS DE L'ÉURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex

Téléphone : 04.50.72.56.35

E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Adhésions en ligne : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier>

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Véronique MICHEL

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Sybil BORREDON

Axelle BROUSSE

Angélique COLAS

Elodie NOUGUIER

Charline PELTIER

Vanessa STRIPPOLI



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Calendrier de nos prochains évènements 2025

Spéciales :

Cavaillon : 7 Décembre (CACS)

Nantes : 14 Décembre (CACIB)



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.
2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.
3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**
4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche)
5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées)**
6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**
7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.
8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.
9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.
10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales ou Régionale d'Élevage du C.F.E.**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte (intermédiaire, ouverte ou champion).
12. Lors de la vente d'un chien, **l'éleveur doit fournir à l'acheteur** :
 - un certificat de vente,
 - le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
 - la carte d'identification par puce électronique,
 - le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C. C.,
 - des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.
13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.
14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.
15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.
16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour **les replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.
17. **Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.**
18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.
19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.
20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet.
Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 04/09/2019.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI :

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samojèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel.**

ASPECT GÉNÉRAL : Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner.**

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE : Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.

Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.

Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.

Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.

Joues : Peu marquées.

YEUX : Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES : Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.



COU : De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS :

Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.

Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.

Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.

Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans, cependant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.

Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE : Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité ; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée ; si elle pend, elle atteint le jarret.

MEMBRES:

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.

Épau : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.

Bras : De longueur moyenne et bien musclé.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.

Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.

Pieds antérieurs : Ovale ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.

Bassin : En position légèrement oblique.

Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.

Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.

Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.

Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant.**

Métatarses : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.

Pieds postérieurs : Ovale ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais ; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES : Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.

PEAU : Bien appliquée, pigmentée.

ROBE :

Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.

Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur et la robe pie.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm,
Femelles 48-56 cm.

Poids : Mâles **22-30 kg**,
Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm,
Femelles 52 cm.
Poids : Mâles 26 kg,
Femelles 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES :

- Forte dépigmentation.
- Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.
- Angulation droite aux postérieurs.
- Carpe fortement fléchi.
- Dos affaissé ou carpé.
- Manque de trois ou quatre P2.
- Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.
- Queue visiblement ouverte, non couchée.
- Queue courte.
- Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- **Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.**
- Robe pie.
- Blanc pur.

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction

Les dernières modifications sont en caractères gras.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

Préambule : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
 - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
 - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors

NOURRIR
comme la **nature**

Nourrir comme la nature, ce n'est pas juste une animalerie en ligne, c'est une entreprise française composée de vrais passionnés compétents et qualifiés pour répondre à vos besoins mais SURTOUT à ceux de vos poilus !

Complément alimentaires, plantes, mélanges de plantes et produits d'hygiène et de soins pour le bien-être de vos poneys, chevaux, chiens et chats.



Agria
Assurance pour Animaux

Construisez vous-même la formule d'assurance santé de votre animal, gardez la maîtrise de votre budget !

Les jouets pour chiens KONG encouragent le jeu, répondent aux besoins instinctifs et renforcent le lien entre le chien et l'animal.

KONG
Dogs Need to Play.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Boutique d'articles pour chiens.
Créations 100 % fait main.
Laissez et accessoires personnalisables.

Personnalisation sur textile, sur miroirs, sur porte-clés, objets de décoration et cadeaux de naissance.

Elle pourra réaliser pour vous : des sacs pour kits chiots/chatons, des goodies avec l'affixe et/ou le logo de l'élevage, des goodies avec des photos et noms de chiots/chiens et encore bien d'autres choses !!!!



Shampoings pour chiens de grandes qualités

Illustratrice / Auteur BD





CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Partenaire broderies et Couture : pochettes portes documents et numérisation de logos afin de pouvoir faire personnaliser vos kits chiots !!!



Avec Biogance vous alliez cosmétiques de qualité et respect de l'environnement et du bien-être animal

biogance

L'INNOVATION AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



Boutique en ligne et salon de toilettage pour chiens, chats et NAC



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DEMANDE D'ADHÉSION

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Nom du parrain :

Numéro d'adhérent :

Je soussigné(e) :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Mail :

Demande mon adhésion au club Français de l'Eurasier pour une année à partir de la date d'inscription en qualité de :

- Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Club Français de l'Eurasier**
et de l'adresser à :

Elodie Nouguier - 17 Rue du Moulin - 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier>



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet recommandé
	<u>Reconnu</u>	<u>Sélectionné</u>	<u>Recommandé</u>	<u>Elite A</u>	<u>Elite B</u>
	+ 1 Excellent	+ 1 Excellent	+ 3 Excellents	Sujet coté 1 au moins ayant produit en 1 ^{ère} génération :	Sujet coté 4 ayant produit en 1 ^{ère} génération :
	en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents.	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum
	+ Dysplasie de la hanche A, B ou C	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B
	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN
	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN
		+ Pedigree complet	+ Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet
			+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie

CHIENS INSCRITS AU TAN

Cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
2	250269591745485	VANADIUM DE PRANA DES LOUPS	Mme GALL Christine
3	250268781499352	VANDAL IBLYS TAKOBA DES LEGENDES DE RETZ	Mlle GUIGNARD-MINI Louise
6	250268781335779	VVAKAN TANKA MAIGGY DES LEGENDES DE RETZ	Mme PONTVIANNE Karine
8	250269591719158	ULWENN CONTRE UNO DES ETOILES D'HIRWAZH	Mlle HAMPARIAN Aude
11	250268502282875	USOPP DES CERBERES DE GAIA	Mlle GUIGNARD-MINI Louise
36	250268781244293	VEGVISIR VISENYA DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
37	250269101142423	VERY IMPORTANT VALKYRIE DE L'ALANJAYLIN	Mme COLAS Angélique
38	250269591333434	VICTINI DE LA FAMILLE DES CITES D'OR	Mme GAMBER Jasna
39	250268502288367	VICTORY ORPHEE DES TERRES SACREES DE RIAM	Mlle GUIGNARD-MINI Louise
42	250268781254236	VOLGANE MAISHOBA DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
48	250268781004960	VAIANA MONARUSH DES LEGENDES DE RETZ	Mme RIBES Sarah
51	250268781244158	VERITABLE VOLUPTÉ DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
94	250268781467587	VOLT DES CERBERES DE GAIA	Mlle GUIGNARD-MINI Louise
106	250269590469657	SWEET MILDRISS DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
107	250268712858492	TENEBRAE LUNA DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
108	250268781467477	VISHKA DES CERBERES DE GAIA	Mlle GUIGNARD-MINI Louise
		Total	16

LOT D’AFFIXE

DES LEGENDES DE RETZ

LOTS DE REPRODUCTEUR

Mme MARTINEAU Patricia
Mme ROCHE Karine

Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage le samedi 20 septembre

Juge : Mme ROUND Katharina

• CLASSE JEUNE MALE •

- 1 SPITZ FAMILY BRAVO** LKF : LV-61630/24 - id : 944125000026536 né le 20/04/2024 (*DOBY VOM LOEKAMP x LEIIONSPITZQUITE SPECIAL JUNICE*) Prod : Mme DACE JANSONE, Prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 2 VANADIUM DE PRANA DES LOUPS** LOF : 024472 - id : 250269591745485 né le 08/10/2024 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x PYROLI DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme GALL Christine
- 3 VANDAL IBLYS TAKOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 024667 - id : 250268781499352 né le 24/09/2024 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x TAKYNE RAVOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle GUIGNARD--MINI Louise
- 4 VIP BELONG TOGETHER PAIVEL DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 024132 - id : 250268781335707 né le 13/07/2024 (*FOXFIRE MAGIC MARVEL x PAISAN NOVATOLL DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ROCHE Karine
- 5 VOYAGES D ASLAN DE LA FAMILLE DES CITES D'OR** LOF : 024169 - id : 250269591333568 né le 03/11/2024 ((*CH*) *RUBEN x SHAMANE XIGJJA DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme NATAF OTSMANE Sandrine, Prop : Mme ASTORRI Elodie
- 6 VVAKAN TANKA MAIGGY DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 023325/02392 - id : 250268781335779 né le 10/05/2024 (*AMENTINO'S ZIGGY x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PONTVIANNE Karine

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 7 ULALA UROK DES CRINIERES DE FEU** LOF : 022094/02335 - id : 250268781070714 né le 20/11/2023 (*PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x MAIRA DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 8 ULWENN CONTRE UNO DES ETOILES D'HIRWAZH** LOF : 021904/02332 - id : 250269591719158 né le 05/11/2023 (*SKY OURANOS DU MONDE DE GAOMI x ROSE HERA ISIS DES DIAMANTS DE L'OCEAN*) Prod et prop : Mlle HAMPARIAN Aude
- 9 UNAI IKSKY LES TRESORS D'HUMAKA** LOF : 022153/02386 - id : 250269610907235 né le 26/11/2023 (*IKSMEN SPINDINCIOS AKYS x SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme VEILLON Magali
- 10 UNPOKO MALORI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 022359 - id : 250268781005034 né le 13/10/2023 (*MAORI DU ROYAUME DES ETANGS x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 11 USOPP DES CERBERES DE GAIA** LOF : 022023 - id : 250268502282875 né le 30/11/2023 (*RUBEN x TARA IDYLLES DE LA DEESSE NEITH*) Prod et prop : Mlle GUIGNARD-MINI Louise

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 12 HITBERG'S HYPERIUM** NKKR : N053878/23 - id : 578097809353518 né le 01/09/2023 (*KARHUNPESAN IHANA-ILMARI x HITBERG'S ASTI*) Prod : Mme FJELLERUD Olaug, Prop : Mme PIPEAU Karen
- 13 (CH) PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 012627/01835 - id : 250268732661569 né le 02/05/2019 ((*CH*) *LEIIONSPITZ JUST QUINCY x (CH) FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE*) Prod : Mme PINAULT Laëtitia, Prop : Mme CANONNE Marine
- 14 REIKO DES DIAMANTS DE L'OCEAN** LOF : 013739/01889 - id : 250269608554432 né le 07/02/2020 (*LAIMIS CELTIK x MAIKA*) Prod : Mlle KERDRAON Gwenaëlle , Prop : Mlle KERDRAON Gwenaëlle
- 15 ROKY MONASHOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 014533/01989 - id : 250268743362647 né le 05/04/2020 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MONA LISA DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle KERDRAON Gwenaëlle
- 16 SHADOWHUNTER DE L'ODYSSEE DES MUSES** LOF : 015731/01971 - id : 250269590395572 né le 30/01/2021 (*LINOOK OF BLUE FAIRY x PROMESSE DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme ESCRIBA Jessica, Prop : Mlle BORREDON Sybil
- 17 (CH) SILAS MEILINADDE DE L'ALANJAYLIN** LOF : 017268/02089 - id : 250268502186548 né le 30/11/2021 (*X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZE x MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme COLAS Angélique, Prop : Mlle ROZIER-CHABERT Lola

- 18 TEVA DU MONT VICTOIRE** LOF : 018075/02141 - id : 250269100273688 né le 08/03/2022 (*ARACHUNS FAYU x MAZETTE DE L'ODYSEE DES MUSES*) Prod et prop : Mme BOURGUE Sarah
- 19 THE TWINKLING STAR TILIO DES ETOILES D'HIRWAZH** LOF : 019090/02196 - id : 250269610526621 né le 29/08/2022 (*ORKHAN DE L'EDEN DE SAINT ROCH x ROSE HERA ISIS DES DIAMANTS DE L'OCEAN*) Prod et prop : Mlle HAMPARIAN Aude
- 20 THIAGO NORTYK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019877/02254 - id : 250268780375562 né le 23/11/2022 (*LAIMIS CELTIK x NORWAY DELTOLL DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 21 TORNE SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 019433/02320 - id : 250268780608697 né le 03/11/2022 (*REVAN Q'RA DES DELICES DE BELTAINE x SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme PINAULT Laetitia, Prop : Mme BOEHM-MORIN Christine
- 22 UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020828/02253 - id : 250268780375590 né le 10/01/2023 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x OLIDAY FITAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 23 (CH) AMENTINO'S ZIGGY** NKKR: N034328/23 - id : 578098100827314 né le 15/01/2023 (*WHOOPI WACO AV NIXENSPTZE x AMENTINO'S ODA*) Prod : Mme RONNINGSBAKK Anne-Grete, Prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 24 (CH) LEIIONSPITZ JUST QUINCY (dit Qilin)** SKKS : 24124/2017 - id : 752093200016112 né le 11/03/2017 (*ESSMANIA'S SARAJEVO x LEIIONSPITZ AMAZING ZAVIERA*) Prod : Mme CARLSTEDT Marita, Prop : Mme PINAULT Laetitia
- 25 (CH) ONCE UPON A TIME OHLINS DES VERGERS DE CLEYMES** LOF : 011397/01722 - id : 250269811355128 né le 17/04/2018 (*JASPER DES CRINIÈRES DE FEU x LET'S BE AMAZING DAIKTIK DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 26 (CH) RUSH-ONE JAOPA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015563/01964 - id : 250268743560623 né le 30/10/2020 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 27 (CH) SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 017181/02114 - id : 250268780002861 né le 24/09/2021 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 28 (CH) UUKHAN JOURNOS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020991/02305 - id : 250268780729460 né le 25/03/2023 (*MINOS DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

• CLASSE VETERAN MALE •

- 29 (CH) NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 010906/01743 - id : 250268501334342 né le 31/08/2017 (*LAIMIS CELTIK x GUINNESS SHIAK DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

• NE CONCOURANT PAS MALE •

- 30 GIBBS DE SANTIANYK** LOF : 006050/01276 - id : 250269604333612 né le 15/05/2011 (*EIKO DES CRINIÈRES DE FEU x ELSA OF NORDIC ISLAND*) Prod : Mme MARTIN Chantal, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 31 (CH) OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS** LOF : 011709/01752 - id : 250269811529796 né le 08/08/2018 (*DAODEIJING MADARA JUUDORI x MALIBU DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mme NOUGUIER Elodie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 32 CERASI THE GREAT DYNASTY** CKC : MS4345374 - id : 956000014722699 née le 14/09/2024 (*GRAF DEXTER VON DER WINDHEIMER INSEL x (CH) CERASI ASTRONOMIA NOVA CGN*) Prod : Mme ARMSTRONG Marissa, Prop : Mlle KERDRAON Gwenaëlle
- 33 OPAL'S SPIRIT VIP LOVE IS THE ANSWER** LOF : 023143/03236 - id : 250268781008844 née le 19/05/2024 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x TO MAKE OUR DREAMS COME TRUE DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme ROCHE Karine
- 34 V19 CARINA DELUCA DE PRANA DES LOUPS** LOF : 023600 - id : 250269591714922 née le 08/07/2024 (*UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT x ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

- 35 VALHALLA VENERISS DES CRINIÈRES DE FEU** LOF : 023870 - id : 250268781244270 née le 25/09/2024 (*PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x TEN TATOOINE DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod : Mme GALL Christine, Prop : Mme GICQUEL Valérie
- (C) **36 VEGVISIR VISENYA DES CRINIÈRES DE FEU** LOF : 023747 - id : 250268781244293 née le 25/08/2024 (*THE GREAT UTHRED DES CRINIÈRES DE FEU x TALISKER DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- (C) **37 VERY IMPORTANT VALKYRIE DE L'ALANJAYLIN** LOF : 023865 - id : 250269101142423 née le 25/08/2024 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x THAINA REMEMBER SEZE DE L'ALANJAYLIN*) Prod et prop : Mme COLAS Angélique
- 38 VICTINI DE LA FAMILLE DES CITES D'OR** LOF : 024164 - id : 250269591333434 née le 03/11/2024 (*RUBEN x SHAMANE XIGJJA DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme NATAF-OTSMANE Sandrine, Prop : Mme GAMBER Jasna
- 39 VICTORY ORPHEE DES TERRES SACREES DE RIAM** LOF : 024355 - id : 250268502288367 née le 24/11/2024 (*PRINCE x SOLENZARA SIAM SNORRYJOY DE LA TRIBU DE LOYCE*) Prod : Mme CHAUTY Aurore, Prop : Mlle GUIGNARD-MINI Louise
- 40 VINKA SHAMELLO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 023441/03250 - id : 250268781254285 née le 29/04/2024 (*UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ x SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme VEILLON Magali
- 41 VITANY MAIGGY DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 023323 - id : 250268781335687 née le 10/05/2024 (*AMENTINO'S ZIGGY x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- (C) **42 VOLGANE MAISHOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 023438 - id : 250268781254236 née le 31/03/2024 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •**
- 43 UDJINE JOURGAS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 021789/03222 - id : 250268781005051 née le 10/10/2023 (*SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 44 ULWENN ASTERIA MINA DES ETOILES D'HIRWAZH** LOF : 021905 - id : 250269591719052 née le 05/11/2023 (*SKY OURANOS DU MONDE DE GAOMI x ROSE HERA ISIS DES DIAMANTS DE L'OCEAN*) Prod et prop : Mlle HAMPARIAN Aude
- 45 UNITED UVENA DES CRINIÈRES DE FEU** LOF : 022043/03153 - id : 250268780892125 née le 14/11/2023 (*PYROS DES CRINIÈRES DE FEU x SHINNY KATTEGAT DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 46 UNITY MALORI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 022360 - id : 250268781004999 née le 13/10/2023 (*MAORI DU ROYAUME DES ETANGS x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 47 UP GINGER DU MONT VICTOIRE** LOF : 021579/03080 - id : 250268780688800 née le 22/09/2023 (*TEVA DU MONT VICTOIRE x RUDA MICHKA DU MONT VICTOIRE*) Prod et prop : Mme BOURGUE Sarah
- (C) **48 VAIANA MONARUSH DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 023433 - id : 250268781004960 née le 10/04/2024 (*RUSH-ONE JAOPA DES LEGENDES DE RETZ x MONA LISA DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme RIBES Sarah
- 49 VALKA Q'IRIM DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 022289/03239 - id : 250268781139769 née le 12/01/2024 (*LEIIONSPITZ JUST QUINCY x RIMFAXE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme PINAULT Laetitia, Prop : Mlle PERRIGOUAS Ivana
- 50 VALKNUT DE PRANA DES LOUPS** LOF : 022995/03214 - id : 250269591155241 née le 06/03/2024 (*NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE x PSYKOKWAK SKY'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme PINAULT Laetitia
- 51 VERITABLE VOLUPTÉ DES CRINIÈRES DE FEU** LOF : 023084/03203 - id : 250268781244158 née le 24/04/2024 (*PYROS DES CRINIÈRES DE FEU x STAR LIGHT DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- (C) **52 VIXEN MAISHOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 023435 - id : 250268781254221 née le 31/03/2024 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle GUYON Mégane

53 VOLVA FREYA JOGGIE DES MURMURES DE SIGRUNE LOF : 022651/03171 - id : 250268781162213 née le 12/03/2024 (*JOKAI VELCRO DES LEGENDES DE RETZ x SIGGIE DES JOLIES FEES*) Prod et prop : Mme COURCELLE Marine

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

54 REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYILLE LOF : 015376/02544 - id : 250269608811591 née le 30/11/2020 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYILLE*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme COLAS Angélique

55 RILEY NANOBA DES LEGENDES DE RETZ LOF : 014549/02325 - id : 250268501885626 née le 03/06/2020 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x NANOI-FREELAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

56 SHINNY KATTEGAT DES CRINIÈRES DE FEU LOF : 016865/02620 - id : 250269590574674 née le 05/10/2021 (*RONAN DES CRINIÈRES DE FEU x MAIRA DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine

57 (CH) SHOW MUST GO ON MALARIO DES LEGENDES DE RETZ LOF : 015868/02467 - id : 250268743685574 née le 20/01/2021 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PELTIER Charline

58 SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ LOF : 017179/02678 - id : 250268780002894 née le 24/09/2021 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme VEILLON Magali

59 SYRINGA DE LA DEMEURE D'ARGOS LOF : 017354/02847 - id : 250269610187503 née le 03/11/2021 (*X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE x LORELEI DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PIPEAU Karen

60 TASTY GIRL MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE LOF : 018973/02833 - id : 250268780401158 née le 14/06/2022 (*REESE MOL'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE x MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme ZAIMECHE Margaux, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa

61 (CH) TEKPAF DE PRANA DES LOUPS LOF : 019626/02886 - id : 250269590902467 née le 19/09/2022 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

62 TINA PIN'AM DE JEREYILLE LOF : 018305/02776 - id : 250269610340654 née le 02/03/2022 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYILLE*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme JUVEN Caroline

63 ULTRA ULANNE DES CRINIÈRES DE FEU LOF : 021024/03034 - id : 250268780662659 née le 16/06/2023 (*PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x MEI DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine

64 U'ME'US SHAMAROD DES LEGENDES DE RETZ LOF : 020989/03110 - id : 250268780728990 née le 26/02/2023 (*JAROD VELCRO DES LEGENDES DE RETZ x SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme LEBORGNE Sophie

65 UMIYA DES DIAMANTS DE L'OCEAN LOF : 021094/03202 - id : 250269610838174 née le 05/07/2023 (*REIKO DES DIAMANTS DE L'OCEAN x SIA NANOMAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mlle KERDRAON Gwenaëlle

66 UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM LOF : 020447/03100 - id : 250269610562114 née le 14/02/2023 (*O'NEELS x REIA DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod : Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline, Prop : Mlle CLAUDE Laureline

67 UPSY JOURGAS DES LEGENDES DE RETZ LOF : 021788/03155 - id : 250268781005055 née le 10/10/2023 (*SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle ROUSSELLE Ophélie

68 USKA DU ROYAUME DE FREYR LOF : 021395/03087 - id : 250269610966659 née le 29/08/2023 (*O'NEELS x OMATICAYA*) Prod : M. LAMBERT Thierry, Prop : Mlle ROUSSELLE Ophélie

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

69 (CH) RESCUE JOUBA DES LEGENDES DE RETZ LOF : 015557/02550 - id : 250268743560731 née le 02/10/2020 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

70 (CH) SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE LOF : 015476/02411 - id : 250268743715320 née le 03/02/2021 (*FRIDLICKANS IVORY KOUVO x MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PINAULT Laetitia

- 71 (CH) TORRES CALLIE DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019510/02959 - id : 250269590907442 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 72 (CH) URANY DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 020252/02939 - id : 250268780716167 née le 11/02/2023 (*RAMSES DU MONDE DE GAOMI x MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE*) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 73 LOUMI-IM-FHILIP DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 009000 - id : 250269802626715 née le 22/10/2015 (*FANCY FHILIP AV NIXENSPITZE x DAODEJING HANA NO HIMEKO FUDORI*) Prod : Mlle ZAIMECHE Margaux, Prop : Mme SOULIE Marie-France
- 74 MAIKA** LOF : 009713/01877 - id : 250269802658961 née le 06/08/2016 (*DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ x HERA*) Prod : Mme BLATTMANN Valérie, Prop : Mlle KERDRAON Gwenaëlle
- 75 MUSHU DE PRANA DES LOUPS** LOF : 009704/01773 - id : 250269812076005 née le 07/09/2016 (*ALBIONSPITZ MERCURY x LEIA DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

• **NE CONCOURANT PAS FEMELLE** •

- 76 LOUP KOOM DE PRANA DES LOUPS** LOF : 008800/01581 - id : 250269811203111 née le 12/08/2015 (*JASPER DES CRINIÈRES DE FEU x GAIA OF NORDIC ISLAND*) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 77 MANA DE PRANA DES LOUPS** LOF : 009301/02182 - id : 250269811321241 née le 12/03/2016 (*JASPER DES CRINIÈRES DE FEU x IWOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme NOUGUIER Elodie
- 78 ROSE HERA ISIS DES DIAMANTS DE L'OCEAN** LOF : 013741/02197 - id : 250269608554678 née le 07/02/2020 (*LAIMIS CELTIK x MAIKA*) Prod : Mlle KERDRAON Gwenaëlle, Prop : Mlle HAMPARIAN Aude
- 79 SIGGIE DES JOLIES FEES** LOF : 016775/02596 - id : 250269608959315 née le 27/09/2021 (*PRESLEY x PRALINE DES JOLIES FEES*) Prod : Mme LECOMTE Alienor, Prop : Mme COURCELLE Marine
- 80 (CH) SO AMAZING SYRAH DES VERGERS DE CLEYMES** LOF : 016051/02788 - id : 250268743841061 née le 23/05/2021 (*LUCIUS-IM-FHILIP DU ROYAUME D'EBENE x LET'S BE AMAZING DAIKITIK DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 81 TOPAZE PIN'AM DE JEREYLLÉ** LOF : 018304 - id : 250269610340655 née le 02/03/2022 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYLLÉ*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme GOUX Isabelle
- 82 (CH) TOUCH'OF BAILEY'S 4 CLEYMES DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019512/02965 - id : 250269590907362 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 83 TRAMONTANE DES HAUTS DE CHAMBOURSAT** LOF : 020180/03094 - id : 250269610419603 née le 24/12/2022 (*ORAK PLUTONESS DE JEREYLLÉ x NAVY DES LEGENDES D'HAI-NA*) Prod : Mme JABLY Aline, Prop : Mme GOUX Isabelle
- 84 ULWENN UMA FREYJA MUSHU DES ETOILES D'HIRWAZH** LOF : 021906 - id : 250269591718742 née le 05/11/2023 (*SKY OURANOS DU MONDE DE GAOMI x ROSE HERA ISIS DES DIAMANTS DE L'OCEAN*) Prod et prop : Mlle HAMPARIAN Aude

Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage le dimanche 21 septembre

Juge : Mme **ROUND Katharina**

• CLASSE CHIOT MALE •

- 85 ACE JOLLY ROGER DES GARDIENS DES TERRES BOREALES** LOF : 025646 - id : 250269300399880 né le 20/06/2025 (*KING OF THE RING SPINDINCIOS AKYS x UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM*) Prod et prop : Mlle CLAUDE Laureline
- 86 AEMON DU DOMAINE D'ALVHEIM** LOF : 025537 - id : 250269611587664 né le 22/05/2025 (*KANTARELLAS DELLING x IDUNN AV NIXENSPIITZE*) Prod : Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline, Prop : Mme GALL Christine
- 87 ALKAN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268781774142 né le 20/06/2025 (*UUKHAN DES LEGENDES DE RETZ x SHAMALLOW DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme GUIDAT Martine
- 88 ASLAN VENT D ORIENT DES GARDIENS DES TERRES BOREALES** LOF : 025647 - id : 250269300399870 né le 20/06/2025 (*KING OF THE RING SPINDINCIOS AKYS x UNE LADY D'O'HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM*) Prod et prop : Mlle CLAUDE Laureline

• CLASSE BABY MALE •

- 89 ARAKYS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268781774114 né le 06/05/2025 (*DES LEGENDES DE RETZ x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 90 CHEVILLAN AMAZING AZRAEL** SF : F128085/25 - id : 900219002205755 né le 10/05/2025 (*STEPPEN HILL'S LAST RIDE OF THE DAY x STEPPEN HILL'S IT'S MY LIFE*) Prod : Mme SALLA HUSU, Prop : Mme PINAULT Laetitia

• CLASSE PUPPY MALE •

- 91 ADDICTED TO SKY AIKO DES VERGERS DE CLEYMES** LOF : 024928 - id : 250269591861464 né le 06/02/2025 (*ONCE UPON A TIME OHLINS DES VERGERS DE CLEYMES x TASTY GIRL MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE*) Prod : Mme STRIPPOLI Vanessa, Prop : Mlle DUCHAMP Laura

• CLASSE UN PETIT TRUC EN PLUS MALE •

- 92 SINAI DU DOMAINE DES HUGOUX** LOF : 017402/02080 - id : 250268780189035 né le 10/12/2021 (*KODIAK'S RIVER MATCHOW-MOY KODIAK'S RIVER x MYA DU DOMAINE DES HUGOUX*) Prod : Mme MONTAURIOL Hélène, Prop : Mlle PERRIGOUAS Ivana
- 93 TOGO PEARVAI'I DE JEREYILLE** LOF : 018675 - id : 250269610517721 né le 23/06/2022 (*SAVAI'I WAIRUA DU ROYAUME DES TERRES GELEES x PEARL JAM IMANIUM DE JEREYILLE*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme BLANDIN Flore

• TAN MALE •

- 94 VOLT DES CERBERES DE GAIA** LOF : 023594 - id : 250268781467587 né le 13/08/2024 (*PRINCE x TARA IDYLLES DE LA DEESSE NEITH*) Prod et prop : Mlle GUIGNARD-MINI Louise

• CLASSE CHIOT FEMELLE •

- 95 ANAKIN DE PRANA DES LOUPS** LOF : EN COURS - id : 250269592037624 née le 31/05/2025 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINNE x O'KROKMOU DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 96 AKIMI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268781774117 née le 06/05/2025 (*SARGAS DES LEGENDES DE RETZ x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 97 AMOUR AMY DES CRINIERES DE FEU** LOF : 025548 - id : 250268781398532 née le 04/04/2025 (*PYROS DES CRINIERES DE FEU x ULTRA ULANNE DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme GALL Christine, Prop : Mme GUIGARD Isabelle
- 98 ANDAYA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268781774125 née le 06/05/2025 (*DES LEGENDES DE RETZ x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 99 AQUALYS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268781774027 née le 14/05/2025 (*NAKU'S ONTARIO x SAONI DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

- 100 ARTIST ARMONY DES CRINIERES DE FEU** LOF : 025598 - id : 250268781756523 née le 10/05/2025 (*TSAHEYLU DES CRINIERES DE FEU x TENEBRAE LUNA DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine

• **CLASSE PUPPY FEMELLE** •

- 101 AMETHISTE RICKMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 025463 - id : 250268781579550 née le 22/02/2025 (*IKSMEN SPINDINCOS AKYS x RICKLESS MAITARIO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : M. DI CANDIA Marco
- 102 APRIL KEPNER DE PRANA DES LOUPS** LOF : 024874 - id : 250269591937231 née le 06/02/2025 (*UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT x ALBIONSPITZ TOREGENE*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 103 AZALEE DU ROYAUME D'EBENE** LOF : EN COURS - id : 250268781614994 née le 19/03/2025 (*DINOS AT MARVEL DU ROYAUME DEBENE x ROSEA DES CALLIOPEES DE MUSE*) Prod : Mme ZAIIMECHE-CAS Margaux, Prop : Mme RIBES Sarah

• **CLASSE UN PETIT TRUC EN PLUS FEMELLE** •

- 104 NUNA DE PRANA DES LOUPS** LOF : 010132/01771 - id : 250269812185587 née le 02/02/2017 (*ALBIONSPITZ MERCURY x INOUSHKA DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- (C) **105 VENUS DES CERBERES DE GAIA** LOF : 023592 - id : 250268781467586 née le 13/08/2024 (*PRINCE x TARA IDYLLES DE LA DEESSE NEITH*) Prod et prop : Mlle GUIGNARD-MINI Louise

• **TAN FEMELLE** •

- 106 SWEET MILDRISS DES CRINIERES DE FEU** LOF : 016480/02539 - id : 250269590469657 née le 01/08/2021 (*RONAN DES CRINIERES DE FEU x JAIMIE DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 107 TENEBRAE LUNA DES CRINIERES DE FEU** LOF : 019384/02863 - id : 250268712858492 née le 10/10/2022 (*JAROD DES CRINIERES DE FEU x WINTER FELL GOLD LUPUS FERRATUS*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 108 VISHKA DES CERBERES DE GAIA** LOF : 023595 - id : 250268781467477 née le 13/08/2024 (*PRINCE x TARA IDYLLES DE LA DEESSE NEITH*) Prod et prop : Mlle GUIGNARD-MINI Louise

• **CLASSE CONFIRMATION FEMELLE** •

- (C) **109 UMBRELLA UMI DES PLAINES DE SIRIUS** LOF : 021457 - id : 250268780993314 née le 14/09/2023 (*SIR JORAH DE LA DEMEURE D'ARGOS x SANSA DES PLAINES DE SIRIUS*) Prod : Mlle THOMAS Pauline, Prop : Mme TRAVET Mathilde



LISTE DES EXPOSANTS

Mme ASTORRI Elodie	5
Mme BLANDIN Flore	93
Mme BOEHM-MORIN Christine	21
Mlle BORREDON Sybil	16
Mme BOURGUE Sarah Le Pigeonnier Route de Vauvenargues - D11 13490 JOUQUES - 06 24 63 80 20.....	18-47
Mme CANONNE Marine - 06 76 96 66 96.....	13-34-61-71-75-95-102-104
Mlle CLAUDE Laureline	66-85-88
Mme COLAS Angélique Appt. 10 55, allée du Tiers Etat 34070 MONTPELLIER - 06 11 42 62 52.....	37-54
Mme COURCELLE Marine	53-79
M. DI CANDIA Marco	101
Mlle DUCHAMP Laura	91
Mme FERMIS Marie-Thérèse - 06 14 48 70 64.....	72
Mme GALL Christine 1, Moulin Bouty 63380 VILLOSANGES - 06 98 40 42 83.....	2-7-36-45-51-56-63-86-100-106-107
Mme GAMBER Jasna	38
Mme GICQUEL Valérie	35
Mme GOUX Isabelle Résidence Universitaire 23A, rue Des Guets 23210 AULON - 06 03 34 86 58.....	81-83
Mme GUIDAT Martine	87
Mme GUIGARD Isabelle 719, route de Davezieux 07430 VERNOSC LES ANNONAY - 06 72 83 05 96.....	97
Mlle GUIGNARD-MINI Louise - 06 24 77 64 52.....	3-11-39-94-105-108
Mlle GUYON Mégane	52
Mlle HAMPARIAN Aude - 06 23 08 10 19.....	8-19-44-78-84
Mme JUVEN Caroline	62
Mlle KERDRAON Gwenaëlle 13 b, chez Jourdain 17240 CHAMPAGNOLLES - 06 69 48 07 66.....	14-15-32-65-74
Mme LEBORGNE Sophie 8, rue de l'Etang La Salle et Chapelle Aubry 49110 MONTREVAULT - 06 98 13 54 73.....	64
Mme MARTINEAU Patricia Clos du Breil 1, chemin des Roches aux Chiens 49380 CHAMP SUR LAYON - 06 26 86 88 25.....	1-10-20-22-23-26-27-28-29-41-42-43-46-55-69-89-96-98-99
Mme NOUGUIER Elodie 17, rue du Moulin 38420 DOMENE.....	31-77
Mme PELTIER Charline 36, Grande Rue de Vaucelles 60320 NERY - 06 21 63 69 53.....	57
Mlle PERRIGOUAS Ivana	49-92
Mme PINAULT Laetitia - 06 75 11 19 99.....	24-50-70-90
Mme PIPEAU Karen Puyssan 14, rue des Trois Croix 79390 THENEZAY - 06 09 56 29 02.....	12-59
Mme PONTVIANNE Karine	6
Mme RIBES Sarah	48-103
Mme ROCHE Karine - 06 63 59 40 38.....	4-33
Mlle ROUSSELLE Ophélie	67-68
Mlle ROZIER-CHABERT Lola	17
Mme SOULIE Marie-France 6, place de Gobergeon 45160 OLIVET - 06 50 36 22 14.....	73
Mlle STRIPPOLI Vanessa 133, impasse de la Branchy 38660 ST VINCENT DE MERCUZE - 06 06 96 96 39.....	25-30-60-76-80-82
Mme TRAVET Mathilde	109
Mme VEILLON Magali	9-40-58



Réalisation :

SARL - 8, rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
 Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr



WOLFOOD

L'appel de la nature



www.wolfood.fr

Inspirée par la nature, conçue dans le respect des besoins fondamentaux des chiens et des chats.

Wolfod, créée par des passionnés pour des passionnés.



NOURRIR
comme la nature

DISPONIBLE SUR LE SITE : www.nourrircommelanature.com
SITE PARTENAIRE DES CLUBS, ELEVAGES ET PARTICULIERS

LE SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION HAUT DE GAMME POUR CHIEN ET CHAT
WOLFOOD EST AUSSI DISPONIBLE CHEZ LES MEILLEURS REVENDEURS

Nationale d'Élevage 2024

